



#TEMPS-DES-MEMOIRES 2023 : Sous le signe de Toussaint Louverture

Dossier de presse
27/04/2023

Sommaire

1. Le Temps des mémoires, un temps fort annuel par Jean-Marc Ayrault, Président de la fondation
2. La circulaire de la Première Ministre aux préfets au sujet des commémorations
3. Rappel des dates de commémoration liées à l'histoire de l'esclavage
4. Le temps des mémoires 2023
5. Toussaint Louverture 1803-2023
 - Biographie de Toussaint Louverture
 - Citations de et sur Toussaint Louverture
 - Quelques images de Toussaint Louverture
 - Le Président de la République le 27 avril au fort de Joux, où Toussaint Louverture est mort
 - La Fondation organise un hommage à Toussaint Louverture le 7 avril au Panthéon
6. Le programme des commémorations nationales 10 mai et 23 mai 2023
7. Visite de la Fondation aux Antilles pour les commémorations locales des 22 et 27 mai
8. La carte des événements du Temps des mémoires 2023 est en ligne
9. Lancement de la nouvelle carte des lieux de mémoire de l'esclavage et des abolitions en France
10. Deuxième édition du festival « Esclavage & Cinéma » organisé par la Fondation et le Musée du quai Branly-Jacques Chirac le 21 mai sur le thème « Marronnes ! Rebelles à l'image »

Contact Presse FME : Armelle CHATELIER, Responsable communication
communication@fondationesclavage.org / 06 88 17 68 25

1. Le Temps des mémoires, un temps fort annuel

par Jean-Marc Ayrault, Président de la fondation pour la mémoire de l'esclavage



Temps fort annuel de la mémoire de l'esclavage en France, le #TempsdesMemoires est un rendez-vous pour tous, associant collectivités locales, associations, écoles, institutions patrimoniales, artistes, sportifs, médias et le grand public.

Un temps pour se souvenir du crime contre l'humanité qu'a été l'esclavage, pour honorer les personnes mises en esclavage, pour célébrer leurs combats et celui de celles et ceux qui les ont rejoints au nom des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Un temps aussi pour lutter contre son empreinte contemporaine dans le racisme, les discriminations et toutes les formes modernes d'esclavage.

Un temps enfin pour partager les cultures d'outre-mer, créolités riches qui sont issues de cette histoire.

Cette année, le #TempsdesMemoires rend hommage à **Toussaint Louverture**, le héros de l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue (Haïti), qui a réalisé la promesse de liberté et d'égalité de 1789 dans la plus grande colonie française de l'époque, et qui est mort le 7 avril 1803.

Toussaint Louverture avait connu l'esclavage, puis sous la Révolution il a guidé la colonie française vers la « Liberté générale », une société libérée de l'esclavage. Après sa décision de donner en 1801 une constitution à Saint-Domingue, le Premier consul Bonaparte décide de le chasser du pouvoir. Trahi et arrêté en 1802, il est déporté en métropole et meurt, seul et sans procès, au Fort de Joux dans le Doubs.

Sa mémoire est aujourd'hui honorée par une inscription au Panthéon, où la Fondation a célébré sa mémoire le 7 avril dernier pour les 220 ans de sa mort. Le Président de la République lui rendra un hommage républicain le 27 avril 2023, dans une cérémonie au Fort de Joux qui rappellera l'héritage de cette grande figure de la liberté et de l'égalité à l'aura mondiale.

Parce que l'histoire de l'esclavage est notre histoire à tous.

2. La circulaire de la Première Ministre aux préfets au sujet des commémorations

Le 19 avril 2023, la Première Ministre a signé la circulaire aux préfets et aux recteurs qui précise les modalités d'organisation des cérémonies du Temps des Mémoires cette année.

La circulaire demande à tous les préfets d'organiser une cérémonie dans leur département, soit le 10 mai, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, soit le 23 mai, journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage, en fonction des demandes locales, et d'inviter tous les maires de leur département à organiser une cérémonie dans le cadre du Temps des Mémoires, en s'appuyant sur les dates du calendrier officiel.

Dans les outre-mer, il est demandé aux préfets de marquer la présence de l'Etat dans les mêmes conditions lors de [la journée de l'abolition propre à chaque territoire](#).

La circulaire invite également les préfets et les recteurs à organiser des cérémonies pour la remise des prix aux lauréats académiques du [concours scolaire de La Flamme de l'Egalité](#).

En 2023, une place particulière sera accordée dans les cérémonies à la mémoire de Toussaint Louverture, disparu le 7 avril 1803 et qui, après avoir connu l'esclavage, a sous la Révolution guidé la colonie française de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti) vers la « liberté générale ». Sa mémoire est aujourd'hui honorée au Panthéon où une inscription lui rend hommage.

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage propose pour le Temps des Mémoires 2023 [une carte des événements](#) dans toute la France et invite les collectivités et associations à y inscrire leurs actions.

Par cette circulaire, le Premier ministre marque l'engagement de l'Etat pour la transmission de la mémoire de l'esclavage et des abolitions aux Françaises et aux Français sur tout le territoire.

[Lire la circulaire](#)

3. Les dates de commémoration liées à l'histoire de l'esclavage

JOURNÉES NATIONALES

- 10 mai : journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions
- 23 mai : journée nationale à la mémoire des victimes de l'esclavage

JOURNÉES LOCALES COMMÉMORATION

- 27 avril à Mayotte
- 22 mai en Martinique
- 27 mai en Guadeloupe
- 28 mai à Saint-Martin
- 10 juin en Guyane
- 9 octobre à Saint-Barthélemy
- 20 décembre à la Réunion

JOURNÉES INTERNATIONALES DE L'ONU

- 25 mars : Journée internationale de commémoration des victimes de l’esclavage & de la traite transatlantique des esclaves.
- 23 août : Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition de l’Unesco
- 2 décembre : Journée internationale pour l’abolition de l’esclavage de l’ONU

4. Le Temps des Mémoires 2023

Qu’est-ce que le temps des mémoires ?

Temps fort annuel de la mémoire de l’esclavage en France, le #TempsdesMemoires est un rendez-vous pour tous, associant collectivités locales, associations, écoles, institutions patrimoniales, artistes, sportifs, médias et grand public. Il rassemble l’ensemble des dates de commémoration de l’esclavage et des abolitions du calendrier officiel : les deux journées nationales les 10 et 23 mai, et dans les outre-mer le 27 avril à Mayotte, le 22 mai en Martinique, le 27 mai en Guadeloupe, le 28 mai à Saint-Martin, le 10 juin en Guyane, le 9 octobre à Saint-Barthélemy, le 20 décembre à la Réunion où ces jours sont fériés.

Autour des dates des commémorations nationales et locales, ce cycle propose à chacune et chacun de se souvenir du crime contre l’humanité qu’a été l’esclavage, d’honorer les personnes mises en esclavage, de célébrer leurs combats et celui de tous celles et tous ceux qui les ont rejointes au nom des valeurs de liberté, d’égalité et de fraternité. Le #TempsdesMemoires invite aussi à se rassembler contre son empreinte contemporaine dans le racisme, les discriminations et toutes les formes modernes d’esclavage, à partager les cultures d’outre-mer, issues de cette histoire.

La FME propose d’accompagner les porteurs de projets à l’occasion du Temps des Mémoires avec :

- Des [aides financières](#) aux projets citoyens
- Les hashtags #Cestnotrehistoire et #TempsdesMemoires à partager sur les réseaux sociaux
- Une exposition en 16 panneaux « [#CESTNOTREHISTOIRE – Esclavage et abolitions : une histoire de France](#) » [augmentée](#) cette année d’un panneau sur Toussaint Louverture
- Un agenda et [une carte des événements 2023](#) pour plus de visibilité des actions de terrain
- [Une nouvelle carte des lieux de mémoires](#) de l’esclavage et des abolitions en France avec plus de 130 lieux à découvrir ou redécouvrir.
- [Une collection virtuelle d’archives et objets](#) en rapport avec l’esclavage et ses héritages, mis en ligne sous le hashtag #PatrimoinesDéchainés par les institutions culturelles et patrimoniales participant au réseau Patrimoines Déchainés animé par la FME.

5. TOUSSAINT LOUVERTURE : 1803-2023

A. Biographie de Toussaint Louverture

vers 1743 Saint-Domingue - 1803 – France (Fort de Joux)

Décrit par Aimé CESAIRE dans sa biographie de 1961 comme « le Précurseur », Toussaint Louverture est cet homme exceptionnel qui est passé en un demi-siècle du statut d'esclave à celui d'artisan de l'abolition de l'esclavage et libérateur de la colonie française de Saint-Domingue.

Toussaint naît en esclavage en 1743 près de Cap-Français (aujourd'hui Cap-Haïtien). D'une famille originaire d'Allada (aujourd'hui au Bénin), il en conserve la culture, tout en embrassant la religion catholique. Affranchi en 1776, il sait lire et écrire et s'élève dans la société coloniale.

En 1791, il rejoint l'insurrection des esclaves dont il devient l'un des chefs. Recherché par les représentants de la République pour son autorité et ses talents militaires, il se rallie en 1794 à la France, et nommé général d'une armée formée par les anciens esclaves libérés, avant de s'imposer comme seul maître de la colonie.

Le héros de Saint Domingue

Lorsqu'en 1801 Toussaint dote Saint-Domingue d'une constitution, le Premier consul Bonaparte lance une expédition depuis la France pour le renverser. Arrêté en 1802 et déporté sans procès au Fort de Joux dans le Jura, il y meurt seul le 7 avril 1803. Neuf mois plus tard, ses anciens officiers et soldats menés par Jean-Jacques Dessalines battent l'armée française et déclarent l'indépendance de la colonie en 1804 sous le nom d'Haïti.

Un symbole mondial

Célébré de son vivant comme le « Spartacus noir », Toussaint Louverture n'a cessé d'inspirer les personnalités les plus diverses, des poètes aux révolutionnaires. Il incarne depuis plus de deux siècles le combat contre l'esclavage et pour la dignité des populations noires.

<https://memoire-esclavage.org/biographies/toussaint-louverture>

B. Citations de et sur Toussaint Louverture

TEXTES DE TOUSSAINT LOUVERTURE

- **Apparition historique de Toussaint Louverture : sa première proclamation (1793)**

« Au camp Turel, le 29 août 1793

Frères et amis,

Je suis Toussaint Louverture, mon nom s'est peut-être fait connaître jusqu'à vous. J'ai entrepris la vengeance. Je veux que la liberté et l'égalité règnent à Saint-Domingue. Je travaille à la faire exister. Unissez-vous à nous, frères, et combattez avec nous pour la même cause.

TOUSSAINT LOUVERTURE, Général des Armées du roi, pour le bien public. »

- **Toussaint Louverture répond à un ancien propriétaire d'esclaves en 1797**

« Et que dirait-il, lui Vaublanc, s'il était réservé au sort qu'il nous destine, si, n'ayant que les mêmes droits à la liberté que ceux que la nature nous donne, il était à son tour réduit à l'esclavage ? Supporterait-il sans se plaindre les insultes, la misère, les tortures des flagellations, et s'il avait eu le bonheur de recouvrer sa liberté, entendrait-il sans frissonner, les hurlements de celui qui voudrait la lui arracher... ? [...] nous savons néanmoins qu'il ne doit exister chez les hommes, quelle que soit leur couleur qu'une seule distinction celle des bons d'avec les méchants. Les noirs, les Hommes de couleur et les blancs quand ils sont soumis aux lois, doivent être également protégés, ils doivent être également réprimés quand ils s'en écartent. Telle est mon opinion [...]. »

Toussaint Louverture, *Réfutation de quelques assertions d'un discours prononcé au Corps législatif le 10 prairial, an cinq, par Vienot Vaublanc, 1797*

- **Toussaint Louverture contre le rétablissement de l'esclavage, 1797**

« Pensent-ils que des hommes qui ont été à même de jouir des bienfaits de la liberté regarderont calmement qu'on les leur ravisse ? Ils ont supporté leurs chaînes tant qu'ils ne connaissaient aucune condition de vie plus heureuse que celle de l'esclavage. Mais aujourd'hui qu'ils l'ont quittée, s'ils avaient un millier de vies, ils les sacrifieraient plutôt que d'être de nouveau soumis à l'esclavage.

Mais non, la main qui a rompu nos chaînes ne nous asservira pas à nouveau. La France ne reniera pas ses principes, elle ne nous enlèvera pas le plus grand de ses bienfaits, elle nous protégera contre tous nos ennemis ; elle ne permettra pas que sa morale sublime soit pervertie, que ses principes qui sont son plus grand honneur soient détruits... et que son décret du 16 pluviôse-4 février 1794 qui est un honneur pour l'humanité soit révoqué.

[...] Mais si, pour rétablir l'esclavage à Saint-Domingue, on faisait cela, alors je vous le déclare, ce serait tenter l'impossible ; nous avons su affronter des dangers pour obtenir notre liberté, nous saurons affronter la mort pour la maintenir »

Toussaint Louverture, *Lettre au Directoire, novembre 1797*

- **Dernière déclaration de Toussaint Louverture en quittant Saint-Domingue (1802)**

« En me renversant, on n'a abattu à Saint Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des Noirs ; il repoussera par les racines, parce qu'elles sont profondes et nombreuses. »

- **Toussaint Louverture dénonçant la trahison de son arrestation (1803)**

« Le général Leclerc n'aurait-il pas dû [...] me dire : « [...] le gouvernement vous ordonne de vous rendre auprès de lui, je vous transmets cet ordre » ? Mais point du tout, il en a agi avec moi avec des moyens que l'on n'a jamais même employés à l'égard des plus grands criminels. Sans doute, je dois ce traitement à ma couleur, mais ma couleur m'a-t-elle empêché de servir ma Patrie avec zèle et fidélité, la couleur de mon corps nuit-elle à mon honneur et à mon courage ? »

Toussaint Louverture, *Mémoires du général Toussaint-Louverture (1853)*

TOUSSAINT LOUVERTURE PAR SES CONTEMPORAINS

- **Par le général Laveaux, gouverneur de Saint-Domingue sous la Révolution**

« Toussaint-Louverture, Noir [...] est un citoyen dont je ne peux trop parler, plein de vertus, de courage, de talents militaires, obéissant à ses supérieurs, soumis à la loi au-delà de toute expression, rempli d'humanité, vraiment conquérant, infatigable dans ses travaux guerriers, sachant lire et écrire, pensant encore mieux, faisant lui-même ses affaires, ayant la confiance générale de tous les Noirs.

Tant qu'il a eu dans l'idée que nous n'étions pas amis de la liberté générale, il a combattu contre nous ; du moment qu'il a été convaincu des principes des républicains, il est venu de notre côté, nous a amené cinq mille combattants dont il est le chef général... ».

Rapport de Laveaux à la Commission de la Marine et des Colonies de la Convention nationale, Germinal an II

- **Par le général Leclerc, envoyé par Bonaparte pour le renverser (1802)**

« Il ne faut pas que Toussaint soit libre, faites-le emprisonner dans l'intérieur de la République. Que jamais il ne revoie Saint-Domingue ! » 11 juin 1802, lettre au Premier consul

« Vous ne sauriez tenir Toussaint à une trop grande distance de la mer et le mettre dans une prison trop sûre ; cet homme avait fanatisé ce pays à un tel point que sa présence le mettrait encore en combustion. » 6 juillet 1802, lettre [à Denis Decrès].

- **Par Napoléon Bonaparte**

« Article 1er. Le nommé Toussaint sera transféré et retenu prisonnier au fort de Joux. Il sera tenu au secret, sans pouvoir écrire ou communiquer avec aucune personne que son domestique ».

Décret du Consul, en date du 23 juillet 1802

« J'ai à me reprocher une tentative sur cette colonie lors du consulat. C'était une grande faute que d'avoir voulu la soumettre par la force ; je devais me contenter de la gouverner par l'intermédiaire de Toussaint. »

Napoléon Bonaparte, in Emmanuel de Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*.

LA MEMOIRE DE TOUSSAINT LOUVERTURE

- **Par Alphonse de Lamartine, écrivain et homme politique (1850)**

« Ce ne fut que quarante-huit ans après ce martyre que le mot de liberté des noirs put enfin retentir sur son tombeau. Ses fils, héritiers de ce grand nom et rendus dignes de le porter par l'éducation qu'il leur avait donnée, le cachèrent, dit-on, longtemps dans l'obscurité en France, et se montrèrent au niveau de leur malheur et de la gloire de leur père. L'histoire et la France doivent réparation tardive de ces ostracismes du héros des noirs.

[...] Cet homme est une nation. »

Préface à l'édition de sa pièce de théâtre *Toussaint Louverture* (1850).

- **Par Frederick Douglass, ancien esclave, abolitionniste américain**

« The world to-day is more sympathetic with those who rise against oppressors than when this man led the revolt against slavery in Haiti. The whole Christian world was at that time against him. England, France, Spain, Portugal, the United States, and Holland were all slaveholdings. They could only look with horror upon a great negro leading his class in rebellion for its freedom.

[...] His high character, his valor, his wisdom, and his unflinching fidelity to the cause of liberty are an inheritance of which his people should be proud. »

Préface inédite à la traduction américaine de la biographie de Toussaint Louverture par Victor Schoelcher.

- **Par Aimé Césaire, écrivain et homme politique martiniquais**

« Toussaint mort, la France crut Saint-Domingue décapitée, à sa merci, livrée. Mais c'est alors qu'on s'aperçut des vraies dimensions de l'homme ; de l'importance de son œuvre, et qu'elle dépassait infiniment son auteur. [...] On lui avait légué des bandes. Il en avait fait une armée. On lui avait laissé une jacquerie. Il en avait fait une révolution ; une population, il en avait fait un peuple. Une colonie, il en avait fait un État ; mieux, une nation. »

Aimé Césaire, *Au commencement est Toussaint Louverture* (in *Le Monde Diplomatique*, 1982) .

- **Par Edouard Glissant, écrivain martiniquais**

« La grandeur et la modernité de Toussaint, dit Edouard Glissant, tiennent à ce qu'il a lui-même compris et accepté, après une vie de combats, de victoires et de gouvernement des choses, la contradiction qui était en lui »

cité par Africultures : <https://africultures.com/toussaint-louverture-du-heros-historique-au-heros-tragique-3899/>

C. Quelques images de Toussaint Louverture

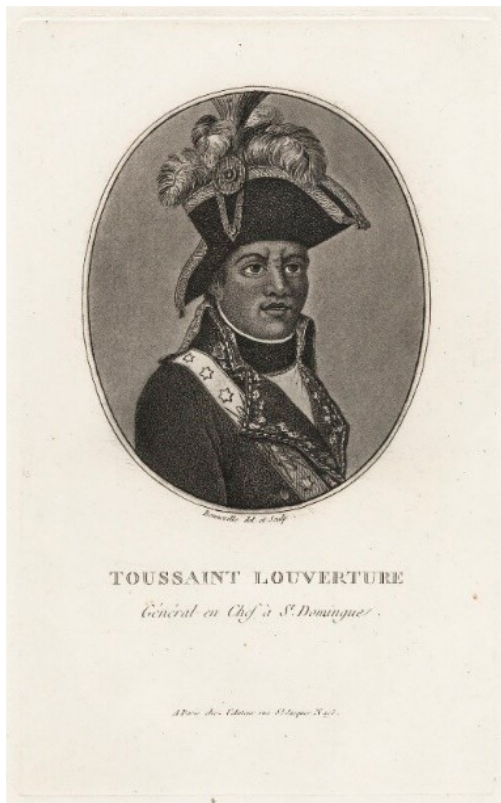


Figure 1 Toussaint Louverture par José Pentoscrope

D. Le Président de la République le 27 avril au Fort de Joux

A l'occasion de l'anniversaire de la signature du décret d'abolition par la 2ème République le 27 avril 1848, le Président Emmanuel Macron s'est rendu le 27 avril 2023 au Fort-de-Joux en compagnie de Jean-Marc Ayrault, président de la FME, pour rendre hommage à Toussaint Louverture et célébrer l'abolition de l'esclavage.

Le Fort de Joux est la citadelle située sur un éperon rocheux dans le Doubs où Napoléon Bonaparte avait choisi de déporter sans procès Toussaint Louverture en 1802, après l'avoir fait renverser à Saint-Domingue par son beau-frère le général Leclerc. Toussaint Louverture y a passé les derniers mois de sa vie, seul, sans contact avec sa famille et ses proches, Jusqu'à sa mort le 7 avril 1803.

Cette cérémonie comprends un dépôt de gerbe au pied du buste de Toussaint Louverture installé dans la cellule qu'il a occupée, et un discours du Président de la République sur la mémoire de Toussaint Louverture dans la République. Il s'agit de la première visite officielle d'un Président de la République au Fort de Joux, qui avait déjà été visité par François Mitterrand en 1987, dans le cadre d'une visite privée.

Le Fort de Joux, géré par la communauté de communes du Grand Pontarlier, appartient aujourd'hui au réseau de la Route des Abolitions, association qui réunit Pontarlier et quatre communes porteuses de la mémoire des abolitions –Fessenheim (Victor Schoelcher), Champagny (dont les habitants avaient demandé l'abolition de l'esclavage dans leur cahier de doléances en 1789, Chamblanc (Anne-Marie Javouhey), Emberménil (l'Abbé Grégoire).

D - La Fondation organise un hommage à Toussaint Louverture le 7 avril au Panthéon

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage et la Région Ile-de-France en partenariat avec le Centre des monuments nationaux ont rendu hommage à Toussaint Louverture au Panthéon le 7 avril 2023 à l'occasion du 220ème anniversaire de sa mort.

Cette cérémonie exceptionnelle s'est tenue dans le temple de la République, où une inscription rend hommage à Toussaint Louverture depuis 1998, avec la participation des artistes haïtiens Emeline Michel et James Germain, de Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation et de la Jeunesse, d'Isabelle Rome, ministre de l'Égalité femmes-hommes, de la diversité et de l'égalité des chances et de représentants de la République d'Haïti.

Elle a célébré la mémoire d'un ancien esclave devenu général de la République, puis chef de la plus grande colonie française sous la Révolution. Son combat a ouvert la voie à l'indépendance d'Haïti, arrachée par ses lieutenants et ses soldats le 1^{er} janvier 1804, moins d'un an après sa mort en France. Par son destin extraordinaire, Toussaint Louverture est aujourd'hui un symbole universel du combat pour la liberté et la dignité des populations noires.

Animée par Jimmy Jean-Louis, l'acteur du film Toussaint Louverture réalisé en 2012 par Philippe Niang, la cérémonie en hommage à Toussaint LOUVERTURE en présence de plusieurs centaines de participants, s'est déroulée en trois temps :

- dépôt de gerbe dans la crypte du Panthéon par les officiels,
- Discours et textes,
- Concert des artistes haïtiens : Emeline Michel et James Germain



[Voir les vidéos de l'événement Toussaint Louverture au Panthéon](#)

6. Le programme des commémorations nationales 10 mai et 23 mai 2023

Le 10 mai 2023, 18^{ème} journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, la cérémonie sera présidée par la Première ministre Elisabeth Borne. Elle se tiendra au Jardin du Luxembourg en présence des plus hautes personnalités de l'Etat et de plus d'une centaine de jeunes issus de l'hexagone et des outre-mer, parmi lesquels les cinq classes lauréates du concours national de la Flamme de l'Egalité.

Cette année, un hommage particulier sera rendu à Toussaint Louverture à l'occasion du 220^{ème} anniversaire de sa mort.

Le 23 mai 2023, 7^{ème} journée nationale à la mémoire des victimes de l'esclavage, une cérémonie nationale sera organisée par le ministère en charge des outre-mer, en collaboration avec les associations mémorielles, dans les jardins du ministère rue Oudinot.

7. La FME en visite aux Antilles pour les commémorations locales de l'abolition les 22 et 27 mai

A l'invitation des collectivités locales fondatrices de la Fondation¹, Jean-Marc Ayraut est invité à participer aux commémorations locales de l'abolition des 22 mai (en Martinique) et 27 mai (en Guadeloupe).

Il ira à cette occasion à la rencontre des élus locaux, de la société civile, des artistes et des autres acteurs locaux de la mémoire de l'esclavage, et rencontrera des porteurs de projets financés par la Fondation.

Le déplacement prévoira par ailleurs plusieurs temps d'échange avec la presse pour présenter le travail de la FME et ses liens avec les outre-mer.

8. L'agenda géolocalisé des événements du #TempsdesMemoires 2023 est en ligne

Comme chaque année, la Fondation met en ligne un agenda et une carte répertoriant les événements du #TempsdesMemoires 2023 en hexagone et dans les outre-mer. Tous les acteurs de la mémoire de l'esclavage sont invités à y inscrire leur événement.

Cette carte permet de mesurer le nombre et la diversité des événements autour de la mémoire de l'esclavage et des abolitions qui sont proposés chaque année sur tout le territoire : cérémonies républicaines, expositions, spectacles, conférences, rencontres-débats, projections...

Explorez, vous aussi la carte du #Tempsdesmemoires pour trouver un événement près de chez vous.

[Voir la carte](#)



¹ En Martinique, les villes de Saint-Pierre et de Fort-de-France, en Guadeloupe, les villes de Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, la communauté de communes Cap Excellence, le département et la région de Guadeloupe ;

9. Lancement de la base de données géolocalisée des lieux de mémoire de l'esclavage et des abolitions en France

La Fondation enrichit ses ressources numériques sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage en France : à l'occasion du #TempsdesMemoires 2023, la FME met en ligne sur son site internet la première base de données française des lieux de mémoire liés à l'esclavage et aux abolitions.

Pour chaque lieu de mémoire, une fiche précise son lien avec l'histoire de l'esclavage et des abolitions, et met en perspective sa place dans le paysage mémoriel français contemporain.

Un outil pour en savoir plus les hauts-lieux de cette histoire, mais aussi pour en découvrir d'autres moins connus et plus inattendus, monuments, plaques, statues ou sites, elle comporte les lieux connus de la mémoire de l'esclavage qui sont utilisés pour les commémorations des institutions ou groupes, les plaques et statues, monuments et lieux historiques ou archéologiques qui chacun portent l'empreinte de cette histoire...

[Voir la carte](#)

Lieux de Mémoire et d'Histoire

Rechercher

Type de lieu Pays/région Thèmes Ouverture au public Appliquer

130 lieux trouvés

La fondation vous invite à proposer un lieu de mémoire à inscrire sur la carte, ils seront validés par des scientifiques

[Proposer un lieu](#)

130 lieux

CAMP DIMITILE

En bref

Le Dimitile est un sommet à La Réunion, à proximité de la ville d'Entre-Deux.

Historique

Depuis 1998, l'association du Capitaine Dimitile a installé sur le Plateau du Guetteur un espace muséographique consacré au marronnage. Le marronnage est le nom donné à la fuite des esclaves qui, opprimés, tentaient de survivre hors des villes. Les conditions de vie et notamment l'approvisionnement étaient particulièrement difficile, parfois plus que la servitude même.

Le Camp Dimitile tient son nom du Capitaine Dimitile, marron résistant. Dit "l'insaisissable", il mena plusieurs esclaves en fuite dans cette montagne pour y trouver refuge. De nombreux marrons ont donné leur nom à des pitons à La Réunion.

Capitaine Dimitile

Ancien esclave de l'abbé Crais, Dimitile est un marron extrêmement actif et organisé du milieu du XVIII^{ème} siècle. Il mène des opérations telles que des « descentes », minutieusement préparées. En amont, des agents se renseignent régulièrement auprès des esclaves des plantations. Le capitaine évalue ainsi les ressources nécessaires pour le ravitaillement avant de lancer l'assaut. Les marrons font face aux Chasseurs de Noirs, au nombre de 1250 en 1739 qui ont déjà décimé les marrons au mois de mars, sur ordre de Labourdonnaire. Les agents le renseignent aussi sur le mouvement de ces chasseurs.

Son nom est composé de « Dimy », attribué au cinquième enfant d'une famille, complété par sa fonction de marron « oty », qui signifie « guetteur, sentinelle », dans tous les sens du terme, pour assurer la sécurité des siens.

Mémoire

Le sommet Dimitile serait ainsi le lieu de vie et d'opérations de résistance de cette société marronne. Les environs ont donc été repris pour ériger le parc mémoriel du Camp Dimitile.

L'espace muséographique, tenu par des bénévoles passionnés de l'association du Capitaine Dimitile, reconstitue un camp de marronnage. Six petites huttes en bois et feuilles de pandanus relatent l'habitat des marrons et trois statues sont dressées à l'effigie de Dimitile, Laverdure Le Roy et sa femme Sarlave.

[Voir tous les lieux](#)

10. Deuxième édition du festival « Esclavage & Cinéma » organisé par la Fondation et le Musée du quai Branly-Jacques Chirac le 21 mai sur le thème « Marronnes ! Rebelles à l'image »

Pour sa seconde édition, le festival « **Esclavage & Cinéma** » de la FME et du Musée du Quai Branly met à l'honneur sous le titre « **Marronnes ! Rebelles à l'image** » des films dont les héroïnes sont des femmes en révolte contre l'esclavage et qui n'hésitent pas à prendre en main leur destinée.

Trois films en hommage à la résistance des femmes à l'esclavage

- **1745: An Untold Story** de Gordon Napier, 2017, 18 min, VOST.
- **Ici s'achève le monde connu**, de Anne-Sophie Nanki, 2022, 25 min, VF
- **Harriet** de Kasi Lemmons, 2019, 125 min, VOST.

Trop souvent absente des récits officiels mais aussi du cinéma, la résistance à l'esclavage par la fuite et le marronnage est au cœur de ces trois films qui font éclater la soif de liberté au grand jour tout en révélant l'expérience particulière de l'esclavage par les femmes.

ESCLAVAGE & CINÉMA – Une série proposée par la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage et réalisée par l'historien du cinéma Antoine Guégan. Dans le cadre des journées de commémoration de l'esclavage et de son abolition, la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage et le musée du quai Branly – Jacques Chirac s'associent pour proposer une série de films mobilisant la mémoire de l'esclavage à partir de plusieurs points de vues et imaginaires.



Retrouver [le programme, les biographies des cinéastes et des intervenants](#) sur notre site web.

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage



La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté. La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.

www.memoire-esclavage.org